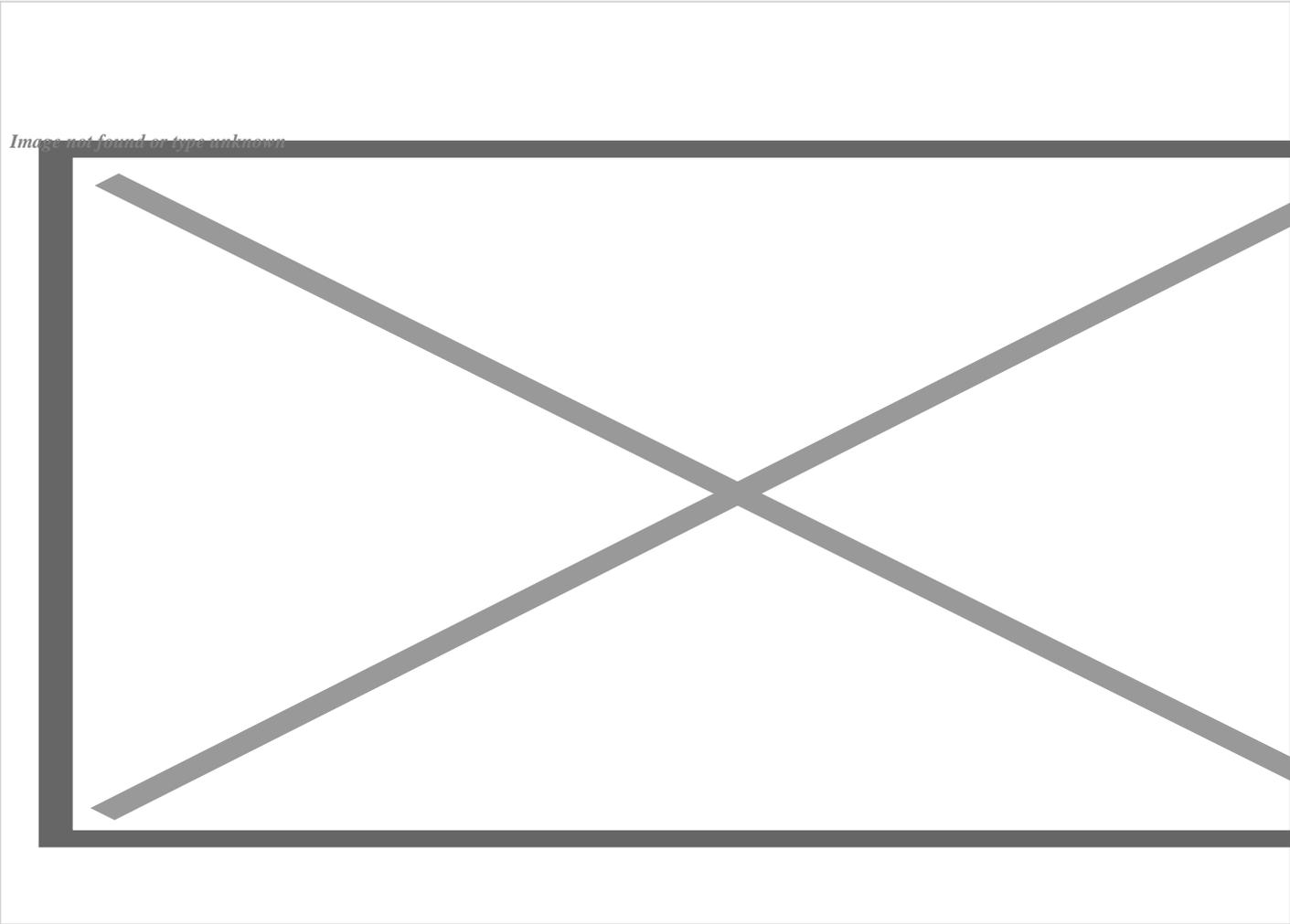


Constitution ou rien

Image not found or type unknown



Auteur: Guillermo Alvarado

Les plus hautes autorités du Chili viennent de recevoir une copie du projet de Constitution, élaboré par une Assemblée constituante au cours d'une année de travail acharné. Une année où les constituants ont dû faire face aux assauts de la droite, des hommes d'affaires et des médias pro-droite.

Malgré toutes les difficultés, le texte de 178 pages, comprenant 388 articles et 54 normes transitoires, a été approuvé par 77% des membres de la convention, un chiffre bien supérieur aux deux tiers requis pour conclure les travaux.

Le document en main, le président Gabriel Boric a proclamé la tenue d'un référendum le 4 septembre, où ce sera le peuple qui décidera si la nouvelle loi des lois entre en vigueur, ou si celle rédigée sous la dictature d'Augusto Pinochet reste en place.

Le projet remis au président Boric est le résultat d'un processus ardu qui a commencé en octobre 2019, lorsque des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour réclamer de meilleures conditions de vie, des services de santé et d'éducation adéquats et une augmentation des pensions de retraite.

La police militarisée, connue sous le nom de Carabiniers, a déclenché une répression implacable qui a fait de nombreux morts, blessés et arrestations.

Malgré tout, la pression populaire était si forte que le président de l'époque, Sebastián Piñera, a dû accepter la signature d'un accord, qui prévoyait la rédaction d'une nouvelle Grande Charte.

Cela a conduit au plébiscite du 20 octobre 2020, où 80% des Chiliens ont soutenu cette initiative.

En mai 2021 a eu lieu l'élection de l'Assemblée constituante. La droite y était nettement désavantagée.

L'organe constitutionnel avait, d'une manière exemplaire, une représentation égale des hommes et des femmes et, pour la première fois dans l'histoire du Chili, des sièges réservés aux communautés indigènes. Pourtant la route a été cahoteuse et constamment attaquée par les nostalgiques de la dictature.

Les fake news ont proliféré. Quelques-uns ont fait courir des rumeurs selon lesquelles les autochtones auraient des droits extraordinaires par rapport au reste de la société, que les biens seraient confisqués ou, imaginez quel genre de cerveau, que l'avortement serait autorisé "jusqu'à neuf mois de grossesse".

Un autre mensonge a été de lier la qualité du texte aux performances du gouvernement de Boric, avec l'intention malsaine de transformer le plébiscite en une évaluation de l'exécutif, alors qu'une chose n'a rien à voir avec l'autre.

La campagne pour le référendum a commencé ce mardi et avec elle une autre étape de la lutte pour surmonter 40 ans de néolibéralisme et pour jeter les restes de la dictature de Pinochet.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/292777-constitution-ou-rien>



Radio Habana Cuba